

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (VOIE GÉNÉRALE)

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Cet enseignement donne aux élèves une formation scientifique solide qui conduit à la maîtrise des concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie.

Trois objectifs éducatifs majeurs :

- maîtrise des connaissances et des modes de raisonnement propres aux sciences ;
- formation à l'esprit critique et à l'éducation civique pour comprendre le monde contemporain et faire des choix éclairés ;
- préparer une poursuite d'études dans les champs de la biologie, de la géologie, de l'environnement, de la santé ...

Les capacités travaillées sont variées :

- analyser, interroger, adopter une démarche réflexive ;
- maîtriser des connaissances ;
- pratiquer des démarches scientifiques ;
- concevoir, créer, réaliser ;
- utiliser des outils et mobiliser des méthodes ;
- travailler de manière autonome ;
- s'exprimer à l'oral.

Un programme découpé en 3 grands thèmes en classe de Première et de Terminale :

- thème 1 : la Terre, la vie et l'évolution du vivant ;
- thème 2 : les enjeux planétaires et contemporains ;
- thème 3 : le corps humain et la santé.



À RETENIR

* 4 heures en classe de Première ;
si enseignement de spécialité non conservé en Terminale,
pas d'épreuve mais contrôle continu
avec un coefficient de 8 pour le baccalauréat.

* 6 heures en classe de Terminale ;
épreuve écrite ponctuelle et évaluation des capacités
expérimentales au mois de juin
avec un coefficient de 16 pour le baccalauréat ;
cet enseignement fera également l'objet d'au moins d'une
des deux problématiques de l'épreuve orale du « grand oral »
qui a un coefficient de 10
pour le baccalauréat.